Le quatre de novembre 1777 Le mort inhumé dans le Sanctuaire de l'Eglise le lendemain a été Inhumé dans le cimetière de cette paroisse Charles Dolique de cette Juridiction fait en présence de Nicolas Le Sueur a déposé les faits et lecture faite, a avec nous le déposant Delpaume Son neveu Dolique Delpaume marque de Nicolas Dolique

Huet Curé